

Informations aux parents

École primaire L'Arpège

01/09/2017



Mot de la Direction

Bonjour chers parents!

Voici la toute première édition 2017-2018 du petit journal aux parents. Par le biais de ce journal, nous tenons à vous informer des activités pédagogiques qui auront cours, des règles et du fonctionnement de l'école, du service de garde et de tout autre sujet d'importance concernant la vie de l'école.

En ce début d'année, nous avons le plaisir d'accueillir Mme Marie-France Phaneuf au secrétariat à L'Arpège. Elle se fera un bonheur de faire votre connaissance. Pour tout besoin d'information, n'hésitez pas à la contacter, Mme Marie-France se fera un plaisir de vous aider.

En 2017-2018, ce sont tous nos élèves des classes du développement du langage qui vivront l'expérience de l'apprentissage en classe à l'aide du numérique. L'ensemble de notre clientèle pourra expérimenter différentes sphères de la technologie au laboratoire créatif.

De plus, tout comme l'an dernier, par le biais de ce journal, nous profiterons de l'occasion pour vous offrir quelques petites capsules d'informations qui relèvent du domaine de l'éducation spécialisée, de la psychoéducation, de l'orthopédagogie et même de la psychologie. Ces capsules vous sont gracieusement offertes par nos professionnels.

Prenez note que ce petit journal vous sera acheminé, mensuellement, par voie du courrier électronique. Il sera accompagné du bulletin Info Loisirs de la ville de Sainte-Julie.

Enfin, je vous invite à communiquer avec nous pour tout questionnement concernant la vie scolaire de votre enfant. Vous pouvez nous laisser un message ou encore prendre un rendez-vous en vous adressant au secrétariat de l'école.

Que cette année scolaire 2017-2018 soit agréable et remplie de défis qui nous permettent de grandir, d'apprendre et se dépasser.
Bonne rentrée !

Martine Picard, directrice

Calendrier du mois

...

Mercredi, le 30 août 2017

Soirée de rencontre des parents
du préscolaire à 19h00 (sans les
enfants)

Mercredi, le 30 août 2017

Rencontre parents /enfants de
5^e année pour la remise des
tablettes à 18h30

**Mardi, le 12 septembre 2017 au
gymnase**

18h30 Assemblée générale
annuelle des parents pour élire
les parents membres du
Conseil d'établissement

&

18h45 Soirée de rencontre des
parents

**Vendredi, le 22 septembre
2017**

Journée pédagogique

Identification des vêtements

Un petit geste économique ! En ce début d'année, il faut bien identifier les vêtements de votre enfant (le nom au complet). S'il arrivait que des vêtements soient perdus, je vous invite à vérifier dans les bacs d'objets perdus.

Facturation aux parents pour les fournitures scolaires et activités éducatives complémentaires

Le Conseil d'établissement a approuvé en juin dernier la liste des fournitures scolaires 2017-2018. Vous recevrez d'ici la fin septembre la facture pour le matériel fourni en classe.

Les coûts associés aux activités éducatives complémentaires seront présentés au Conseil d'établissement d'octobre pour approbation et une facturation vous sera acheminée en novembre prochain.

Note : Par souci d'économie, n'hésitez pas à réutiliser toute fourniture scolaire des années passées en bon état.

Assemblée générale de parents et Conseil d'établissement

Une assemblée générale annuelle des parents se tiendra le mardi, 12 septembre prochain à 18h30 afin d'y élire les membres parents du Conseil d'établissement.



Transport scolaire

Ce service est organisé par la Commission scolaire. Je vous invite à vous rendre sur le site CSP.CA et cliquer sous l'onglet attestation de transport en ligne pour vérifier si votre enfant y a droit et, si oui, récupérer votre attestation. Ayez en main le numéro de fiche de votre enfant. Pour toute question concernant le transport scolaire, veuillez contacter le service aux coordonnées suivantes : par téléphone au 450 441 5502 ou encore par courrier électronique à transport@csp.qc.ca. Pour toute information concernant les places disponibles pour obtenir l'accès au transport scolaire, je vous invite à communiquer avec le secrétariat de l'école. J'ai joint à ce bulletin le formulaire de demande. On y retrouve également tous les détails concernant les coûts relatifs à votre demande.

Photo scolaire

La photo scolaire sera prise jeudi, le 30 octobre prochain. Les détails vous seront acheminés à l'approche de la date de l'événement.

Horaire de l'école et périodes de surveillance

Nous vous rappelons l'horaire de l'école :

- Préscolaire : de 8h15 à 11h45 et 13h05 à 14h37
- Primaire : de 8h20 à 11h45 et 13h05 à 15h30

Afin d'assurer la sécurité de tous et le bon fonctionnement de l'école, veuillez prendre note des **heures de surveillance** avant le début des cours :

- De 8h10 jusqu'au début des cours et de 13h00 jusqu'au début des cours.

Note : Il est important que si votre enfant ne fréquente pas le service de garde, qu'il arrive aux heures de surveillance, question d'assurer la sécurité de votre enfant.

Formule de politesse envers les adultes

Le vouvoiement est de mise à l'école. Les élèves doivent utiliser le « madame », « monsieur » lorsqu'ils s'adressent à un adulte de l'école.

Assurance accident

Comme on ne peut toujours prévenir un accident, il serait important de vous procurer une assurance personnelle pour votre enfant en cas d'accident.

Sécurité et accès aux locaux

Toute personne « visiteur » qui entre dans l'école doit le faire par la porte de l'administration et se présenter au secrétariat. L'accès aux locaux est interdit en tout temps à moins d'être accompagné d'un membre du personnel. Si vous voulez rencontrer un membre du personnel, vous devez prendre un rendez-vous. Ces mesures visent à assurer la sécurité des enfants et du personnel.

Service de garde

Voici la nouvelle tarification pour l'année 2017-2018

Frais de garde (préscolaire et primaire)

Fréquentation régulière : matin/midi/soir 8.15\$

Fréquentation sporadique : matin 4.50\$ midi 4.50\$ et soir 8.00\$

Service aux dîneurs

5 jours/ semaine : 565.00\$ (1^{er} enfant) ou 565.00\$ (2^e enfant) et 282.00\$ (3^e enfant) et gratuit pour le 4^e enfant et +

Manuels scolaires, tablettes électroniques prêtés et livres de bibliothèque

Votre enfant est responsable du matériel qu'on lui prête. Nous désirons vous rappeler que tout manuel scolaire, tablette électronique et son équipement ou livre de bibliothèque endommagé ou perdu par votre enfant devra être remboursé par les parents.

Capsule d'information de notre infirmière

Et oui déjà la rentrée ! Voici quelques éléments à retenir concernant la santé de vos enfants pour la nouvelle année qui débute. **Les enfants qui sont allergiques**, veuillez fournir un Epipen qui expirera de préférence à la fin de l'année scolaire. Ceci empêchera de la renouveler encours d'année. **Pour les enfants qui présente de l'asthme** à l'effort, à l'apparition des saisons froides ou lors de grippe ou rhume veuillez fournir les pompes dans le sac d'école et aviser l'enseignant (e) via l'agenda que votre enfant sera susceptible de les utiliser.

Pour tous **les enfants qui auront besoin de prendre des médicaments : vous devez fournir la prescription et remplir le formulaire d'autorisation d'administration de médicaments** et fournir l'étiquette de la pharmacie où l'on retrouve le nom de l'enfant, la posologie et la fréquence d'administration. La gestion des médicaments peut sembler un peu complexe, stricte et super flux, mais le but est de s'assurer de la sécurité de vos enfants.

Et finalement, la visite des camps de jours, et les dodos plus fréquents chez les amis qui s'achèvent, je vous demanderais de vérifier la tête de vos enfants !! Soyez vigilants afin d'éviter la visite d'amis indésirables...les poux

Sachez quand tout temps, si votre enfant présente un changement dans son état de santé, vous pouvez communiquer avec l'infirmière. Bon début d'année à tous !

Vaccination : Une séance de vaccination pour l'hépatite B-A et VPH aura lieu le 12 octobre 2017 et une autre le 12 avril 2018 pour les 4^e année. Un formulaire vous sera envoyé en début d'année scolaire. Veuillez noter que le VPH se donne maintenant aux garçons depuis 2016.

L'utilisation des supports à vélo

Nous recommandons l'usage d'un cadenas personnel pour sécuriser le vélo de votre enfant et ainsi éviter le vol ou toute autre situation fâcheuse.

Sécurité et accès aux stationnements

J'aimerais vous rappeler l'importance du respect des consignes de sécurité entourant l'école et le stationnement. Vous les trouverez dans l'agenda scolaire. Je vous demande de bien vouloir les revoir avec vos enfants et surtout de les respecter. Il y va du bien-être et de la sécurité de tous et du bon fonctionnement de la circulation automobile aux abords de l'école.

RAPPEL IMPORTANT : Veuillez éviter, en tout temps, d'utiliser le stationnement de l'édifice du Centre dentaire situé au 1675, rue Principale. Il s'agit d'un stationnement privé. Lors des rencontres de parents ou autres activités en soirée, vous pouvez vous stationner exceptionnellement dans le stationnement de l'école ou le stationnement de l'église.

Si vous avez à venir au secrétariat de l'école ou au service de garde, surveillez les indications inscrites sur les panneaux de signalisation. La rue est étroite et il est impératif de laisser le débarcadère des autobus libre aux heures indiquées. Une surveillance policière régulière est assurée devant l'école tout au long de l'année.

Je vous remercie de votre précieuse collaboration dans le respect des aspects de sécurité entourant l'école.

S'impliquer à titre de bénévole à l'école L'Arpège

Nous avons un grand besoin de parents bénévoles pour assurer le service de bibliothèque et l'accompagnement lors des sorties éducatives, vaccination, aide à la lecture ou autre. Si vous manifestez de l'intérêt, je vous invite à contacter le secrétariat pour y laisser vos coordonnées. Nous serons très heureux de vous compter dans l'équipe de bénévoles.

Service de garde

Afin que les enfants puissent bénéficier du service de garde ou du service aux dîneurs, un formulaire d'inscription par enfant doit obligatoirement être rempli et signé par le parent. Il est important de fournir tous les renseignements demandés sur la fiche d'inscription et de nous aviser par écrit, dès qu'il y a des modifications à y apporter (changement de numéro de téléphone, adresse courriel, personnes autorisées, etc.).

Rappel : À compter du 31 août le service de garde ouvre le matin à 6h45.

Pour les élèves du préscolaire le service de garde est ouvert durant les journées d'entrée progressive. Vous devez confirmer la présence de votre enfant en communiquant avec le service de garde.

Vous pouvez consulter le cadre de référence sur les modalités de fonctionnement du service de garde 2017-2018 sur le site de l'école.

Pour toutes autres informations communiquer avec la technicienne du service de garde Myriam Jodoin au (450)645-2344#3